

Charte Engagements sanitaires

Dormy house

- Notre établissement possède Référent « Protocole Sanitaire » qui s'assure de l'application des directives et des recommandations gouvernementales en matière de lutte contre le COVID-19
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique et mouchoirs à usage unique dans les espaces de vies
- Mise en place de marquage au sol pour les zones d'attente
- Le Port du masque obligatoire pour le personnel ainsi qu'un équipement adapté en fonction des situations
- Mise en place d'une protection plexiglass a la réception, au restaurant et au bar pour apporter une précaution supplémentaire
- L'ensemble du personnel est formé aux gestes barrières et aux nouveaux modes de fonctionnement en place pour s'assurer de votre sécurité.
- Affichage des rappels concernant les « gestes barrières ».
- Le nettoyage systématique de tous « nos espaces de vie et des points contacts » est prévu plusieurs fois par jour.
- Favoriser le paiement par carte bancaire si possible sans contact. Désinfecter systématiquement les terminaux de paiement
- Désinfection des chambres tous les jours suivant un protocole strict et avec du matériel et des produits certifiés
- Assurer une communication claire sur l'ensemble des mesures de prévention contre le Covid-19 mises en place
- Assurer la mise en place et le respect des protocoles de gestion en cas de suspicion de contagion au Covid-19

Nous vous rappelons enfin que le respect des gestes barrières et des mesures sanitaires recommandées par le gouvernement français sont la responsabilité de tous.

Nos engagements auront d'autant plus de force que vous saurez les soutenir et faire preuve de compréhension.

Merci